

NOTES GÉNÉRALES/GENERAL NOTES

- LES TRAVAUX CONCERNANT LA FIBRE OPTIQUE SONT SOUS LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT COORDONNER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR OBTENIR LES SERVICES D'UN SOUS-TRAITANT POUR LA FIBRE OPTIQUE. CONTRACTOR: THE ELECTRICAL CONTRACTOR MUST COORDINATE WITH THE OWNER TO OBTAIN THE SERVICES OF A SUBCONTRACTOR FOR THE FIBRE OPTIC CABLE.
- LES TRAVAUX CONCERNANT LA DÉTECTION SONT SOUS LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT COORDONNER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR OBTENIR LES SERVICES D'UN SOUS-TRAITANT POUR LES CÂBLES DE DÉTECTION. CONTRACTOR: THE ELECTRICAL CONTRACTOR MUST COORDINATE WITH THE OWNER TO OBTAIN THE SERVICES OF A SUBCONTRACTOR FOR THE SENSING CABLES.
- L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT COORDONNER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR L'INTERUPTION DES CAMÉRAS. CELLES-CI SONT ARRÊTÉES SELON UN HORAIRE ÉTABLI PAR LE PROPRIÉTAIRE. AUCUN SUPPLÉMENT NE SERA ACCORDÉ POUR DES INTERRUPTIONS NON AUTORISÉES. THE ELECTRICAL CONTRACTOR MUST COORDINATE WITH THE OWNER TO OBTAIN THE SERVICES OF A SUBCONTRACTOR FOR THE SENSING CABLES.
- L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT COORDONNER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR L'INTERUPTION DES CAMÉRAS. CELLES-CI SONT ARRÊTÉES SELON UN HORAIRE ÉTABLI PAR LE PROPRIÉTAIRE. AUCUN SUPPLÉMENT NE SERA ACCORDÉ POUR DES INTERRUPTIONS NON AUTORISÉES. THE ELECTRICAL CONTRACTOR MUST COORDINATE WITH THE OWNER TO OBTAIN THE SERVICES OF A SUBCONTRACTOR FOR THE SENSING CABLES.
- L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT FOURNIR ET INSTALLER UN NOUVEAU CÂBLE DE DÉTECTION EN PRÉVOYANT 3 BOUCLES. ALLER/RETOUR, DANS CHACUNE DES NOUVELLES PORTES DE LA CLÔTURE. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT INTERCEPTER LE CÂBLE DE DÉTECTION EXISTANT ET FAIRE UNE JONCTION RÉSISTANTE AUX INTERRUPTIONS. COORDONNER LES TRAVAUX AVEC LE CLIENT. THE ELECTRICAL CONTRACTOR MUST PROVIDE AND INSTALL A NEW SENSING CABLE WITH 3 RETURN LOOPS, IN EACH OF THE NEW FENCING GATES. THE ELECTRICAL CONTRACTOR MUST INTERCEPT THE EXISTING SENSING CABLE AND MAKE A WEATHER-RESISTANT JUNCTION. COORDINATE WITH THE CLIENT.
- L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT FOURNIR ET INSTALLER UN NOUVEAU CÂBLE D'ALIMENTATION 120V POUR DÉTECTION "FDS". JONCHER AU CIRCUIT EXISTANT DANS LA MÊME BOÎTE DE DISTRIBUTION QUE LA DÉTECTION. (C.A. SÉPARATEUR DE TENSION). THE ELECTRICAL CONTRACTOR MUST SUPPLY AND INSTALL A NEW 120V POWER CABLE FOR "FDS" DETECTION, JOIN TO EXISTING CIRCUIT IN THE SAME JUNCTION BOX USED FOR "FDS" DETECTION PURPOSES C/W VOLTAGE SEPARATOR.

NOTES DE DÉMOLITION/DEMOLITION NOTES

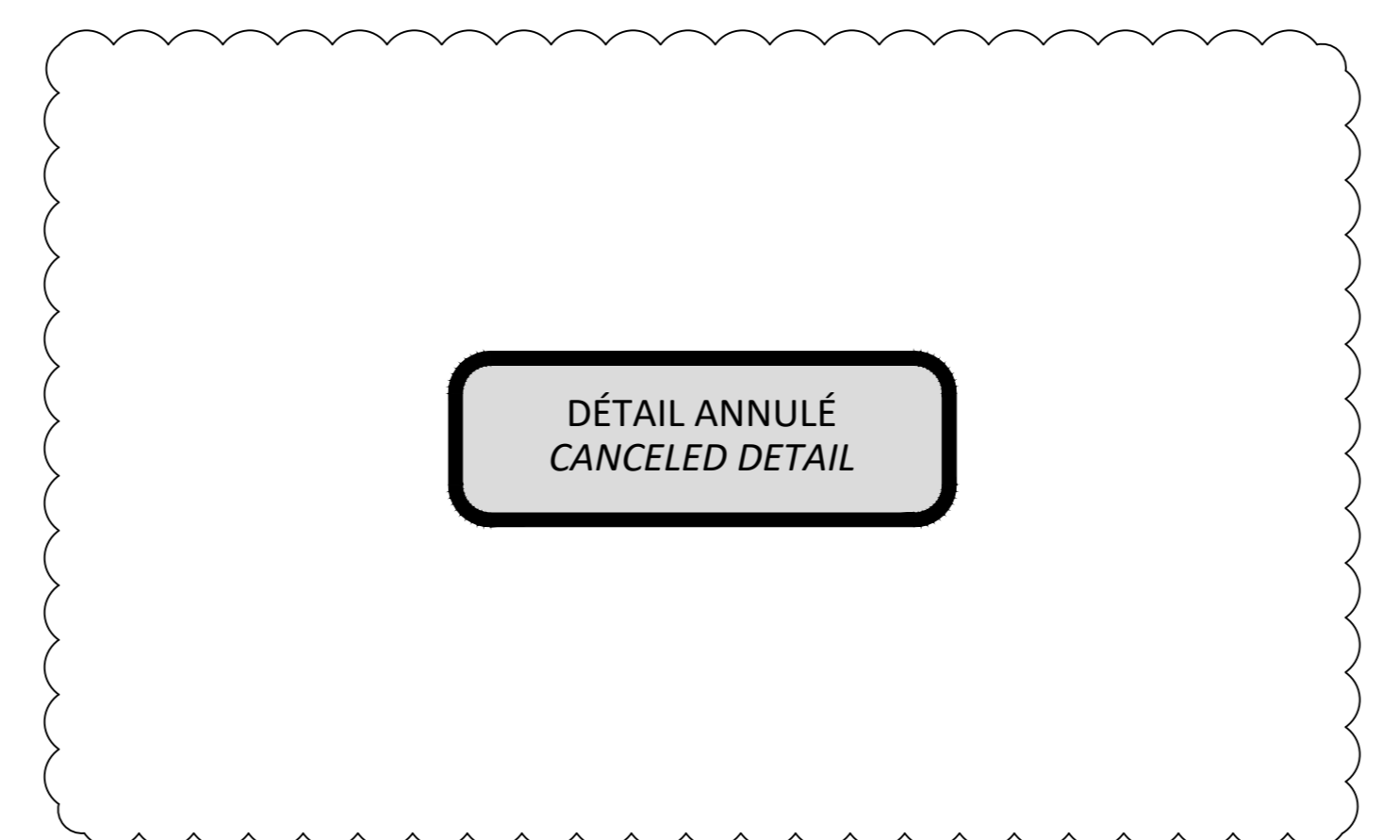
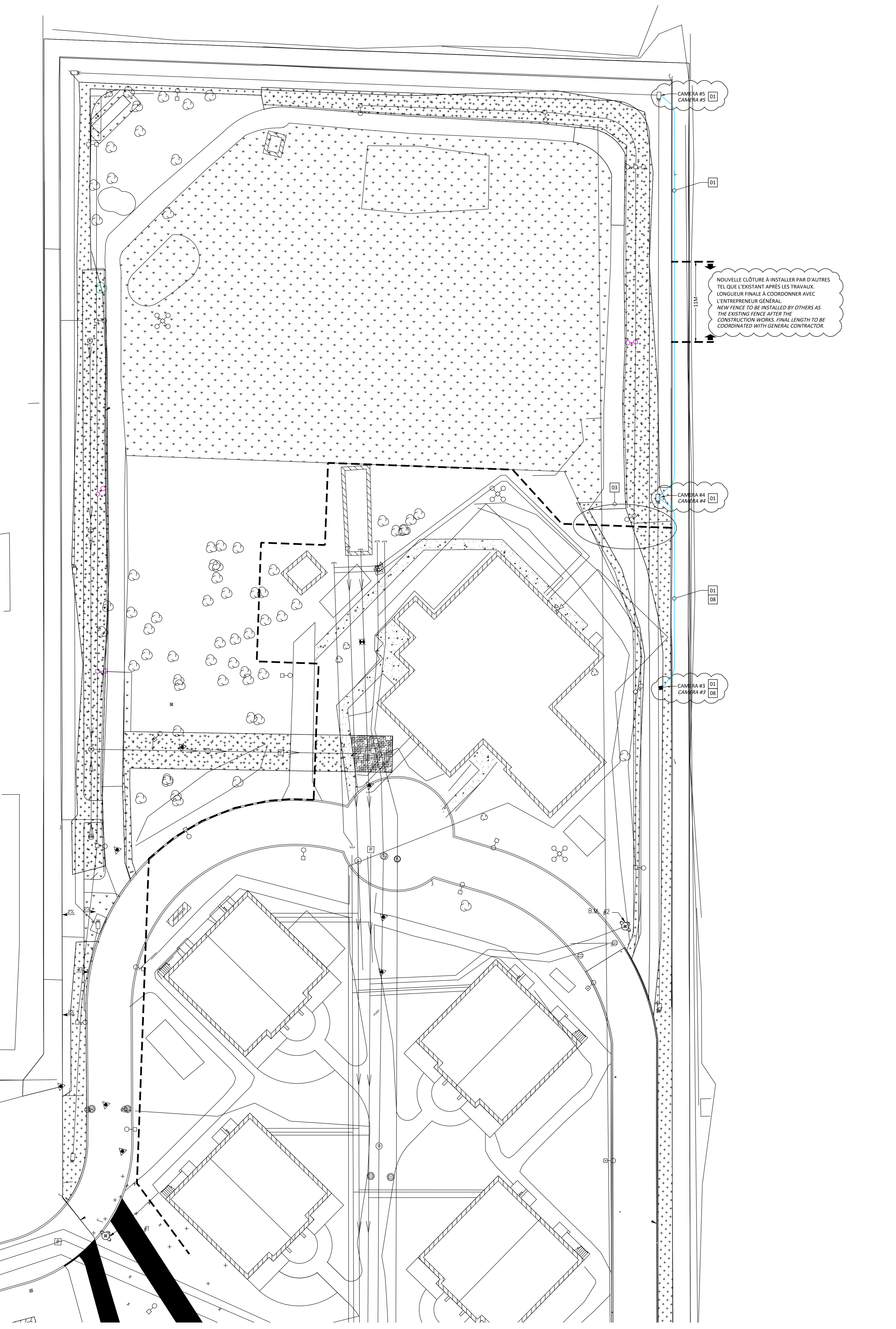
- NOTE ANNULÉE
CANCELED NOTE

NOTES DE CONSTRUCTION/CONSTRUCTION NOTES (PART 1)

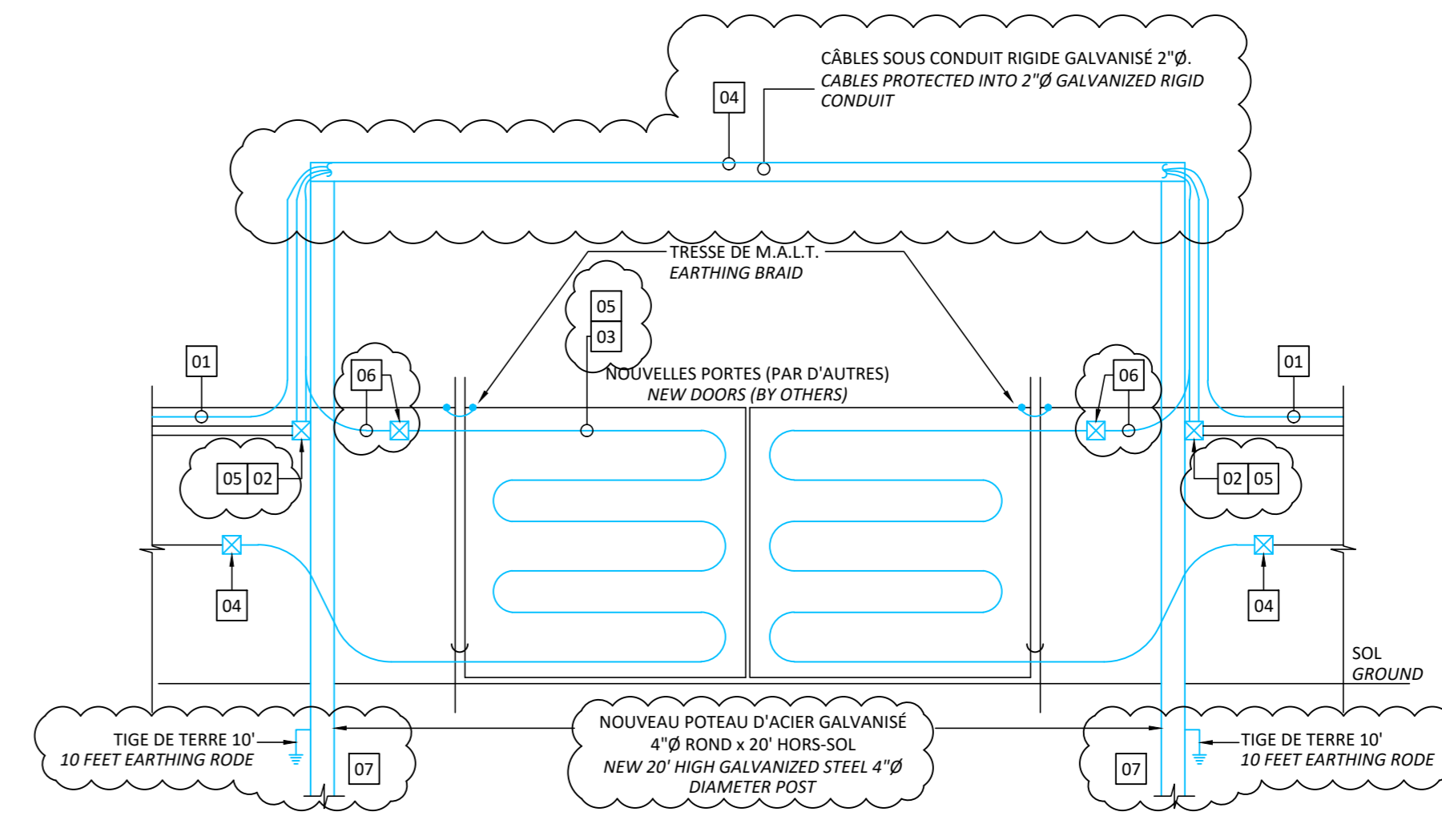
- 01 L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT FOURNIR ET INSTALLER UN NOUVEAU CONDUIT GALVANISÉ EN 2" Ø PROTÉGÉ PAR LA FIBRE OPTIQUE ENTRE LES DEUX BOÎTES DE JONCTION DES CAMÉRAS #3 ET #5 AINSI QU'AU-DESSUS DE LA NOUVELLE PORTE (C.A. NOUVELLE FIBRE MULTIMODE DE 12 FIBRES POUR USAGE EXTÉRIEUR). THE ELECTRICAL CONTRACTOR MUST SUPPLY AND INSTALL A 2" Ø ALUMINUM CONDUIT TO PROTECT OPTIC FIBRE BETWEEN CAMERA #3 AND #5 JUNCTION BOXES, AS WELL AS OVER THE NEW DOOR C/W NEW 12 FIBRE MULTIMODE OPTIC FIBER FOR OUTDOOR USE.
- 02 L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT FOURNIR ET INSTALLER UNE BOÎTE DE JONCTION D'ACIER INOXYDABLE NEMA 4X DE 12"x10"x4" COMPORTANT 20 BORNES POUR DÉTECTION "FDS" ET UN SÉPARATEUR DE TENSION. THE ELECTRICAL CONTRACTOR MUST SUPPLY AND INSTALL A 12"x10"x4" STAINLESS STEEL NEMA 4X JUNCTION BOX INCLUDING 20 TERMINALS FOR "FDS" DETECTION AND ONE VOLTAGE SEPARATOR.
- 03 L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT INSTALLER LA DÉTECTION "FDS" SUR LES HUIT (8) PREMIÈRES PILES DE LA CLÔTURE DE CHANTIER. THE ELECTRICAL CONTRACTOR MUST INSTALL "FDS" DETECTORS ON THE FIRST EIGHT (8) FEET OF THE SITE FENCE.
- 04 L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT FOURNIR ET INSTALLER UN NOUVEAU CÂBLE DE DÉTECTION EN PRÉVOYANT 3 BOUCLES. ALLER/RETOUR, DANS CHACUNE DES NOUVELLES PORTES DE LA CLÔTURE. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT INTERCEPTER LE CÂBLE DE DÉTECTION EXISTANT ET FAIRE UNE JONCTION RÉSISTANTE AUX INTERRUPTIONS. COORDONNER LES TRAVAUX AVEC LE CLIENT. THE ELECTRICAL CONTRACTOR MUST PROVIDE AND INSTALL A NEW SENSING CABLE WITH 3 RETURN LOOPS, IN EACH OF THE NEW FENCING GATES. THE ELECTRICAL CONTRACTOR MUST INTERCEPT THE EXISTING SENSING CABLE AND MAKE A WEATHER-RESISTANT JUNCTION. COORDINATE WITH THE CLIENT.
- 05 L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT FOURNIR ET INSTALLER UN NOUVEAU CÂBLE D'ALIMENTATION 120V POUR DÉTECTION "FDS". JONCHER AU CIRCUIT EXISTANT DANS LA MÊME BOÎTE DE DISTRIBUTION QUE LA DÉTECTION. (C.A. SÉPARATEUR DE TENSION). THE ELECTRICAL CONTRACTOR MUST SUPPLY AND INSTALL A NEW 120V POWER CABLE FOR "FDS" DETECTION, JOIN TO EXISTING CIRCUIT IN THE SAME JUNCTION BOX USED FOR "FDS" DETECTION PURPOSES C/W VOLTAGE SEPARATOR.

NOTES DE CONSTRUCTION/CONSTRUCTION NOTES (PART 2)

- 06 L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT FOURNIR ET INSTALLER UN NOUVEAU CÂBLE NON SENSITIF DE TYPE RG-59H BIENNE POUR DÉTECTION "FDS" AU-DESSUS DE LA CLÔTURE. JONCHER LE CÂBLE DE DÉTECTION AVEC QUINCAILLERIE APPROPRIÉE (C.A. NOUVELLE BOÎTE DE JONCTION). THE ELECTRICAL CONTRACTOR MUST SUPPLY AND INSTALL A NEW NON-SENSITIVE RG-59H SHIELDED CABLE FOR "FDS" DETECTION ABOVE THE NEW DOORS. JOIN TO DETECTION CABLING WITH APPROPRIATE ACCESSORIES.
- 07 INSTALLATION DU POTEAU: L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT FOURNIR ET INSTALLER UNE BASE RÉTONGÉE DE 7" DE PROFONDEUR PAR 12" DE DIAMÈTRE COLLÉE EN PLACE. PORTION HORS-TERRAIN DE 6" COORDONNER L'EXCAVATION, LA COULÉE, LA COMPOSITION DE BETON AINSI QUE L'ARRIÈREMENT. LE BÉTON ENFOUÏ EXISTANT AVEC L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. POLE INSTALLATION: THE ELECTRICAL CONTRACTOR MUST SUPPLY AND INSTALL A NEW 7"x7" SP IN PLACE CONCRETE BASE. COORDINATE EXCAVATION, CONCRETE COMPOSITION AND SETTING WITH EXISTING CAST CONCRETE WITH GENERAL CONTRACTOR.
- 08 FOURNIR ET INSTALLER DES CÂBLES DE CATÉGORIE 6 ENTRE LES BOÎTES DE JONCTION DES CAMÉRAS #3 ET #4. ACHÉMINER LES CÂBLES DANS LE NOUVEAU CONDUIT DESTINÉ À LA NOUVELLE FIBRE OPTIQUE. SUPPLY AND INSTALL CAT6 CABLES BETWEEN CAMERAS #3 AND #4 JUNCTION BOXES. PROTECT THESE CABLES WITH THE SAME CONDUITS WITH THE NEW FIBRE OPTICS.
- 09 MISE EN SERVICE: COORDONNER L'INTERUPTION DES SYSTÈMES AVEC LE RESPONSABLE TECHNIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT. DÉBRANCHER LES SYSTÈMES DANS LA SÉQUENCE ET SELON LES DÉLAIS APPROUVÉS PAR CE DERNIER. RÉPARER LES SYSTÈMES À L'AIDE DES NOUVEAUX CÂBLES. TESTER LEUR FONCTIONNEMENT AVEC LEURS MANUFACTURIERS RESPECTIFS OU AVEC UN ENTREPRENEUR ACCRÉDITÉ À CET EFFET. UNE FOIS LES SYSTÈMES FONCTIONNELS À LA SATISFACTION DU RESPONSABLE TECHNIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT ET DES MANUFACTURIERS, DÉMANTÉLER LES CONDUITS ET LE CÂBLAGE EXISTANTS NON UTILISÉS. COMMISSEMENT: COORDONNER L'INTERUPTION DES SYSTÈMES AVEC LE FACTEUR TECHNIQUE MANAGER. DÉBRANCHER LES SYSTÈMES DANS LA SÉQUENCE ET DANS LES LIMITES APPRUVÉES PAR LE LATTEUR. TESTER LEUR FONCTIONNEMENT AVEC LEURS MANUFACTURIERS OU AVEC UN CONTRACTEUR ACCRÉDITÉ À CET EFFET. UNE FOIS LES SYSTÈMES FONCTIONNELS À LA SATISFACTION DU RESPONSABLE TECHNIQUE MANAGER, DÉMANTÉLER LES CONDUITS ET LE CÂBLAGE EXISTANTS NON UTILISÉS.



DÉTAIL DE LA CLÔTURE EXISTANTE - DÉMOLITION
DETAIL OF THE EXISTING FENCE - DEMOLITION
ÉCHELLE/SCALE: 1:50



DÉTAIL DE LA CLÔTURE EXISTANTE - RÉAMÉNAGEMENT
DETAIL OF THE EXISTING FENCE - RECONFIGURATION
ÉCHELLE/SCALE: 1:50

DEVIS D'ÉLECTRICITÉ		ELECTRICAL SPECIFICATIONS	
LE PRÉSENT DEVIS DOIT ÊTRE UTILISÉ CONJUGUÉMENT AVEC LE DEVIS DE CLASSES GÉNÉRALES EN MÉCANIQUE-ÉLECTRICITÉ, LEQUEL EN FAIT PARTIE INTÉGRANTE.		THIS SPECIFICATION IS TO BE USED IN CONJUNCTION WITH, AND FORMS AN INTEGRAL PART OF, THE GENERAL MECHANICAL-ELECTRICITY SPECIFICATION.	
1. CODES, NORMES ET RÈGLEMENTS	1.1 TOUS LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE EN ACCORD AVEC TOUS LES RÈGLEMENTS ET CODES EN VIGUEUR SELON LES DOCUMENTS SUIVANTS: <ul style="list-style-type: none"> - LE CODE CANADIEN DE L'ÉLECTRICITÉ DERNIÈRE ÉDITION ET MODIFICATIONS DU QUÉBEC (DERNIÈRE ÉDITION). - LE CODE NATIONAL DU BÂTIMENT, SES RÉVISIONS, SES SUPPLÉMENTAIRES ET DOCUMENTS CORRIGÉS. - LES BULLETINS DE L'ACHOR. - LES NORMES C.S.A. - LES NORMES DES COMPAGNIES DE SERVICES PUBLICS, TELLES QUE HYDRO-QUÉBEC, LES COMPAGNIES DE TÉLÉPHONIE ET DE CÂBLAGE. - OBTENIR TOUTES APPROUVES NÉCESSAIRES ET AVOIR TOUS LES INSPECTIONS ET/OU PERMIS EXIGÉS ET/OU ROLÉS PAR LES AUTORITÉS ET EN INCLURE LES COÛTS À SES SOUS-CRÉDITS, LES FRAIS DE PROCESSIONS HYDRO-QUÉBEC SERONT DÉCÈREMENT FACTURÉS AU CLIENT ET APRÈS RECEPTE DES TRAVAUX. - LA NORME CANAD. C22.3 CONCERNANT LES INSTALLATIONS AÉRIENNES ET SOUTERRAINES. 	1. CODES, STANDARDS AND REGULATIONS	1.1 ALL WORK MUST BE IN ACCORDANCE WITH ALL APPLICABLE REGULATIONS AND CODES AND THE FOLLOWING DOCUMENTS: <ul style="list-style-type: none"> - THE CANADIAN ELECTRICITY CODE OF LAST EDITION AND CHANGES FOR QUÉBEC LATEST EDITION. - THE NATIONAL BUILDING CODE, ITS REVISIONS, SUPPLEMENTS AND RELATED DOCUMENTS. - ACHOR'S BULLETINS. - THE STANDARDS OF THE C.S.A. - MANUFACTURER REQUIREMENTS. - STANDARDS OF UTILITY COMPANIES, SUCH AS HYDRO-QUÉBEC, TELEPHONE AND CABLE COMPANIES. - OBTAIN ALL REQUIRED APPROVALS AND PAY FOR ALL INSPECTIONS AND/OR PERMITS AND/OR TARIFFS REQUIRED AND/OR ROLLED BY THE AUTHORITIES AND INCLUDE COSTS DIRECTLY TO THE CLIENT AND UPON RECEIPT OF THE WORK. - THE CANAD. C22.3 STANDARD FOR AIRLINE AND UNDERGROUND INSTALLATIONS.
2. CONDITIONS PARTICULIÈRES	2.1 L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN DEVRA COORDONNER SES TRAVAUX AVEC CEUX DES AUTRES SPÉCIALITÉS.	2. SPECIFIC CONDITIONS	2.1 THE ELECTRICAL CONTRACTOR WILL COORDINATE ITS WORK WITH OTHER SPECIALTIES.
2.2 L'ENTREPRENEUR DEVRA RASSEMBLER SOUS SON TRAVAIL, SÉPARÉMENT AINSI QU'IL EST NECESSAIRE, FOURNIR ET INSTALLER LES MANCHONS REQUIS. IL EST NECESSAIRE DE COUPER OU DE RÉPARER L'OUVRAGE PARFOIS OU NON BÉNÉVOLE, À SES PROPRES FRAIS, UN SPÉCIALISTE DANS LA PARTIE DE L'OUVRAGE EN CAUSE POUR EFFECTUER LES COUPURES ET LES RÉPARATIONS.	2.2 L'ENTREPRENEUR DEVRA RASSEMBLER SOUS SON TRAVAIL, SÉPARÉMENT AINSI QU'IL EST NECESSAIRE, FOURNIR ET INSTALLER LES MANCHONS REQUIS. IL EST NECESSAIRE DE COUPER OU DE RÉPARER L'OUVRAGE PARFOIS OU NON BÉNÉVOLE, À SES PROPRES FRAIS, UN SPÉCIALISTE DANS LA PARTIE DE L'OUVRAGE EN CAUSE POUR EFFECTUER LES COUPURES ET LES RÉPARATIONS.	2.2 THE CONTRACTOR SHALL ENSURE THAT ITS WORK IS CARRIED OUT PROMPTLY PRIOR TO THE WORKING OF OTHER SIMILAR WORK, PROVIDE AND INSTALL THE REQUIRED SLEEVES. IF IT IS NECESSARY TO CUT OR REPAIR THE FINISHED OR UNFINISHED WORK, USE, AT HIS OWN EXPENSE, A SPECIALIST IN THE PART OF THE WORK IN QUESTION TO MAKE THE CUTS AND REPAIRS.	2.2 ALL WORK MUST BE EXECUTED IN ACCORDANCE WITH THE SYMMETRY REQUIRED BY THE ARCHITECTURE, WHETHER HIDDEN OR VISIBLE.
2.3 TOUS LES TRAVAUX DEVONT ÊTRE EXÉCUTÉS EN RESPECTANT LA SYMMÉTRIE REQUISE PAR L'ARCHITECTURE, QUE CELLES-SOIENT CACHÉES OU VISIBLES.	2.3 TOUS LES TRAVAUX DEVONT ÊTRE EXÉCUTÉS EN RESPECTANT LA SYMMÉTRIE REQUISE PAR L'ARCHITECTURE, QUE CELLES-SOIENT CACHÉES OU VISIBLES.	2.3 NATURE OF THE WORK	2.3 THE CONTRACTOR WILL BE RESPONSIBLE FOR PROVIDING THE EQUIPMENT, LABOUR, WORK TOOLS AND EVERYTHING ELSE REQUIRED FOR THE INSTALLATION OF THE FOLLOWING SYSTEMS (THIS LIST IS NOT EXHAUSTIVE): <ul style="list-style-type: none"> - INTERUPTION OF EXISTING SERVICES INSTALLED ON A FENCE - INSTALLATION OF TWO (2) TEMPORARY HIGH POSTS - EXTENSION OF EXISTING SERVICES - SUPPLY AND INSTALLATION OF BATTERY TEMPORARY DUCTS WITH FLEXI-BOPP - SUPPLY AND INSTALLATION OF DRAUGHT BOVES - SUPPLY AND INSTALLATION OF BRACES OF M.A.L.T. AND GROUND ELECTRODES
3. NATURE DES TRAVAUX	3.1 L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR LE MATÉRIEL, LA MAIN D'ŒUVRE, LE TRAVAIL, LES OUTILS ET TOUT CE QUI EST NECESSAIRE À L'INSTALLATION DES SYSTÈMES SUIVANTS (CETTE LISTE EST NON EXHAUSTIVE): <ul style="list-style-type: none"> - INTERRUPTION DES SERVICES EXISTANTS SUR LA CLÔTURE - INSTALLATION DE DEUX (2) POTEAUX TEMPORAIRES DE 20' DE HAUTEUR - PROLONGEMENT DES SERVICES EXISTANTS - FOURNITURE ET INSTALLATION DE CONDUITS TEMPORAIRES VIDES (C.A. CORDE DE TÊTE) - FOURNITURE ET INSTALLATION DE BOÎTES DE TRAJET - FOURNITURE ET INSTALLATION DE TRESSÉS DE M.A.L.T. ET DÉTECTEURS DE TERRE 	3.1 OBJECTIVE	3.1 THIS SPECIFICATION PROVIDES FOR THE COMPLETE INSTALLATION OF THE ELECTRICAL SYSTEMS SHOWN IN THE DRAWINGS INCLUDING ALL ACCESSORIES SUCH AS CONDUITS, CIRCUIT BREAKERS, PUSES, DISCONNECTORS, TUBES, LAMPS, ETC. AND ALL THAT IS REQUIRED FOR THEIR PROPER FUNCTIONAL OPERATION WITHIN THE APPLICABLE STANDARDS, WHETHER OR NOT THESE ACCESSORIES ARE DESCRIBED.
4. ALL	4.1 LE DEVIS FOURNIT À L'INSTALLATION COMPLÈTE DES SYSTÈMES ÉLECTRIQUES MONTÉS AUX PLANS, Y COMPRIS TOUS LES ACCESSOIRES TELS QUE: CONDUITS, DISCONNECTEURS, BOÎTES, TUBES, LAMPES, ETC. ET TOUT CE QUI EST REQUIS POUR LEUR BON FONCTIONNEMENT ET LE RESPECT DES NORMES APPLICABLES, QUE CES ACCESSOIRES SOIENT DÉCRITS OU NON.	4. GROUNDING	4.1 ALL JUNCTION BOXES SHALL BE OF SUFFICIENT SIZE TO ACCOMMODATE THE NUMBER OF WIRES REQUIRED BY THE APPLICABLE CODES.
5. MONTAGES ÉLECTRIQUES UTILISÉS	5.1 TOUTES LES BOÎTES DE JONCTION DEVONT ÊTRE DE GRANDEUR SUFFISANTE POUR RECEVOIR LE NOMBRE DE FÂS REQUIS SELON LES EXIGENCES DES CODES EN VIGUEUR.	5. GROUNDING	5.1 THE GENERAL CONTRACTOR IS ACCEPTED ACCORDING TO STANDARDS, AND THE CONTRACTOR SHALL PROVIDE AND INSTALL THE SIZE OF THE APPROPRIATE CONDUIT.
6. MISE À LA TERRE	6.1 METTRE À LA TERRE LES PARTIES MÉTALLIQUES NE PORTANT PAS DE COURANT À MOINS D'UNE TRÈS PETITE PILE À L'ÉPREUVE. COORDONNER AVEC LA SECTION 10 DU CODE DE L'ÉLECTRICITÉ. IL EST PROHIBÉ D'UTILISER LA TONNERRE DEAU POUR PROCÉDER À LA MISE À LA TERRE.	6. GROUNDING	6.1 GROUND NONCURRENT BEARING METAL PARTS USING A GROUNDING ROD PROVIDED FOR THIS PURPOSE, IN ACCORDANCE WITH SECTION 10 OF THE ELECTRICITY CODE. IT IS PROHIBITED TO USE WATER PIPING FOR GROUNDING.
7. CONTINUITÉ DES MASSES	7.1 EFFECTUER L'INSTALLATION NECESSAIRE À LA CONTINUITÉ DES MASSES TEL QUE REQUIS SELON LA SECTION 10 DU CODE.	7. MASS CONTINUITY	7.1 CARRY OUT THE INSTALLATION NECESSARY TO THE CONTINUOUS MASS FLOW AS REQUIRED BY SECTION 10 OF THE CODE.
8. SERVICES EXISTANTS	8.1 ASSURER QUE TOUS LES SERVICES EXISTANTS RESTENT FONCTIONNELS POUR TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX. TOUTES INTERRUPTIONS DOIVENT ÊTRE COORDONNÉES AVEC LE CLIENT ET LE MANIF. EFFECTUER CELLES-CI.	8. EXISTING SERVICES	8.1 ENSURE THAT ALL EXISTING SERVICES REMAIN OPERATIONAL FOR THE DURATION OF THE WORK. ALL INTERRUPTIONS MUST BE COORDINATED WITH THE CLIENT BEFORE THEY ARE MADE.

PLAN DE RÉAMÉNAGEMENT
RECONFIGURATION DRAWING
ÉCHELLE/SCALE: 1:250

1	ADDENDA NO 1	15-04-19
0	SOUSSION	12-03-18
A	COMMENTAIRES	23-02-18

Revisions	Object	Date
A	no de détail	
B	sur no de dessin	
C	no de dessin	

Titre du projet Project title
ÉTABLISSEMENT JOLLETTE
JOLLETTE ESTABLISHMENT

REFECTION DU GRAVELAGE PÉRIPHÉRIQUE
REHABILITATION OF PERIPHERAL GRAVEL PATH

Titre du dessin Drawing title
ÉLECTRICITÉ
ELECTRICITY

COUR PRINCIPALE
MAIN YARD

DÉMOLITION ET PROPOSÉ
DEMOLITION AND PROPOSED PLAN

Conçu par: **REMY PARENT, ing. / T. GAGNON, ing.** Designed by:
Dessiné par: **MÉLANIE BRETON / T. GAGNON, ing.** Drawn by:
Approuvé par: **REMY PARENT, ing. / T. GAGNON, ing.** Approved by:

No de projet: **14CLO32_D03** Project number

No du dessin: **14CLO32_D03_EL01** Drawing no
Date: **2018-02-23** Date

Echelle: **INDIQUÉE** Scale: **EL-01/EL-01** No de feuille: **EL-01/EL-01** Sheet no